

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**COMMUNE DE VILLES-SUR-AUZON****SEANCE DU 31 MARS 2026**

Date de convocation : 24.03.2026	L'an deux mille vingt-six le mardi 31 mars à 19 heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire.
Membres :	Etaient présents : Frédéric ROUET, Suzy MACHUROT, Stéphane LECLERC, Jean-Pierre MAISONNEUVE, Ghyslaine JAUMOTTE, Marie-France CHOPART, Joseph AROUTO, Bertrand CROSET, Marie-Ange ODDONE, Marion BOLARD, Fabien JEAN, Magali LORENZI, Florent LAZARE, Marine BLAISE
En exercice : <input type="text" value="15"/>	Procurations : Jean-Marie TORELLI à Frédéric ROUET
Présents : <input type="text" value="14"/>	Absents :
Votants : <input type="text" value="15"/>	Secrétaire : Suzy MACHUROT.
N° 12	

N°12 -OBJET : DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT TEMPETE.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'ERDF propose de mettre en place par convention un Correspondant Tempête dans chaque commune.

Son rôle est d'être un relais d'information et de communication entre les services d'ERDF, le Maire et les administrés en situation de perturbation d'ampleur significative sur les réseaux d'électricité.

Ce doit être une personne ayant une bonne connaissance du territoire, qui saura rapidement aider ERDF à localiser les dégâts causés sur les réseaux de sa commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL

à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Désigne Madame Suzy MACHUROT comme Correspondant Tempête
- Désigne Monsieur Vincent GIRARD comme suppléant

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits et tous les membres ont signé au registre.

La Secrétaire de Séance
Suzy MACHUROT



Copie certifiée conforme,
Le Maire,
Frédéric ROUET

